



#CohesionAlliance

FOR A STRONG EU COHESION POLICY



Bruxelles, 10.12.19 01666

M. Charles Michel
Président du Conseil européen
Rue de la Loi 175
B-1048 Bruxelles

Cc: chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne

Monsieur le Président,

La politique de cohésion est la principale politique d'investissement de l'Union européenne. Elle vise à réduire les disparités et les inégalités territoriales sur toute l'étendue de son territoire et à réaliser l'objectif de cohésion économique, sociale et territoriale qui lui est assigné par le traité. Elle joue également un rôle crucial pour atteindre les objectifs de développement durable et apporter sa contribution aux ambitions de l'UE en matière de climat et pour la transition numérique. Au vu des défis que les villes et les régions doivent relever aujourd'hui et de l'approfondissement de la fracture territoriale, nous avons plus que jamais besoin d'une politique de cohésion forte et efficace.

L'Alliance pour la cohésion (#CohesionAlliance)¹, qui rassemble ceux qui partagent l'objectif d'une Union européenne avec une politique de cohésion forte, efficace et plus visible pour l'ensemble des régions européennes, s'est accordée sur un certain nombre de principes, que vous pourrez trouver exposés dans sa déclaration commune, jointe à la présente lettre.

Si les propositions de la Commission européenne concernant la politique de cohésion ont pris en considération une part importante de ces demandes essentielles, qui ont par ailleurs reçu le soutien appuyé du Parlement européen, dans sa position en première lecture, il apparaît malheureusement que les discussions en cours au Conseil sur le train de mesures relatives à cette politique, ainsi que sur le cadre financier pluriannuel (CFP), prennent une tournure moins positive. Dans la perspective de la prochaine réunion du Conseil européen, les 12 et 13 décembre 2019, durant laquelle les chefs d'État et de gouvernement débattront du prochain budget à long terme de l'UE, nous aimerions donc attirer votre attention sur un certain nombre de questions qui, touchant au futur cadre financier pluriannuel

¹

L'Alliance pour la cohésion (#CohesionAlliance) a été lancée en octobre 2017, sur une initiative conjointe de l'ARE, de l'ARFE, de la CALRE, du CCRE, d'Eurocities et du CdR. À ce jour, elle a recueilli l'adhésion de plus de 11 600 intervenants, dont 450 organisations et institutions, parmi lesquelles on compte 122 régions, 140 villes et collectivités territoriales et 46 associations de pouvoirs locaux, représentant 97 % de la population de l'UE-27. Pour de plus amples informations: <https://cor.europa.eu/en/engage/Pages/cohesion-alliance.aspx>.



et aux dossiers de la politique de cohésion, revêtent la plus haute importance aux yeux des partenaires de l'Alliance pour la cohésion (#CohesionAlliance).

En premier lieu, et ce point est primordial pour nous, nous entendons manifester l'inquiétude que nous inspirent les récentes suggestions de la Présidence finlandaise du Conseil, proposant de ramener globalement le prochain cadre financier pluriannuel à un niveau de 1,07 % du revenu national brut (RNB) de l'UE-27, au lieu du pourcentage de 1,11 %, avancé par la Commission, ou de 1,3 %, recommandé par le Parlement européen et le Comité européen des régions. Ces propositions équivalraient à réduire les moyens alloués à la politique de cohésion de 12 %, soit - 44 milliards d'euros, par rapport à la période actuelle. Certains États membres prônent même un cadre financier pluriannuel qui n'atteindrait que 1,0 % du revenu national brut de l'UE-27. Des baisses aussi radicales ne produiront pas seulement des effets néfastes pour le développement des régions et des villes de l'Union européenne mais induiront également des risques politiques majeurs, qui compromettront sa capacité à atteindre le but que lui fixe le Traité de renforcer sa cohésion économique, sociale et territoriale, étant donné que bon nombre de collectivités régionales ne bénéficieront plus d'un soutien atteignant une masse critique, d'où, également, une baisse des investissements en faveur des grands objectifs européens. Nous soulignons donc que la politique de cohésion doit disposer d'un financement suffisant, d'au moins un tiers du futur budget de l'UE, et que tous les nouveaux instruments qui pourront être créés, tel le fonds pour une transition juste, et leurs dotations budgétaires devront venir en sus des Fonds structurels et d'investissement européens (FESI) existants.

Aux yeux de l'ensemble des parties prenantes de l'Alliance pour la cohésion (#CohesionAlliance), un autre élément crucial réside dans la place à réserver aux principes du partenariat et de la gouvernance à multi-niveaux, qu'il y a lieu de renforcer encore, afin d'accroître l'efficacité des dépenses de l'UE en développant des solutions efficaces et appropriées sur le terrain. Sur ce point, nous nous élevons fermement contre toute tentative qui viserait à miner les principes du partenariat et de la gouvernance à multi-niveaux dans le règlement portant dispositions communes, et nous appelons à mettre pleinement en œuvre le code de conduite sur le partenariat pour les Fonds ESI lors de l'élaboration et de l'exécution des accords de partenariat et des programmes, afin de garantir que les pouvoirs locaux et régionaux soient pleinement associés à la phase de programmation et d'application de la politique de cohésion. En outre, nous considérons que les accords de partenariat devraient rester obligatoires pour tous les États membres, quels que soient le montant des ressources qu'ils perçoivent des fonds ou le nombre de leurs programmes.

Enfin, nous insistons pour que le Conseil et le Parlement européen concluent rapidement les négociations sur le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027 et les règlements spécifiques afférents, afin qu'il soit possible d'établir les accords de partenariat et les programmes en temps utile, avant que la nouvelle période de programmation ne débute, le 1^{er} janvier 2021, et de permettre ainsi une transition sans heurts avec la prochaine période de financement, en évitant les conséquences désastreuses qu'un accord tardif pourrait avoir, tant pour les autorités de gestion que pour les bénéficiaires.

Nous ne doutons pas que ces préoccupations de l'Alliance pour la cohésion (#CohesionAlliance) seront prises en considération dans les délibérations dont cette importante question va faire l'objet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération,



Ann-Sofi Backgren

Présidente de l'Association des régions frontalières européennes (ARFE)



Magnus Berntsson

Président de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE)

Marco Squarta

Président de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE)



Stefano Bonaccini

Président du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)



Vasco Alves Cordeiro

Président de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM)



Anna König Jerlmyr

Présidente d'EUROCITIES



Karl-Heinz Lambertz

Président du Comité européen des régions (CdR)

Annexe: déclaration de l'Alliance pour la cohésion (#CohesionAlliance)